

MAIRIE
DE
REPLONGES



N° Délibération
D22023

Nombre de membres en
Exercice : 27
Présents : 22
Votants : 26
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation :
24/03/2023

Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 31 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 24 mars 2023, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –
Mme PACCAUD Christine – M. MONTERRAT Raphaël, Maires-Adjointes,
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme FONTIMPE Catherine –
Mme DESBROSSES Marie-Claire – Mme BOIVIN Nadine – M. DEVEYLE Alain –
M. ALBENQUE Christophe – M. RIGAUD Denis – M. GAILLARD Bruno –
M. NILLOLON Christophe – Mme BOZONNET Nathalie – Mme PONCET Florence –
Mme DEGRANGE Valérie – Mme LOURD Mathilde – M. MURE Julien –
M. BATAILLARD Kevin, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme RAVAT Ginette a donné pouvoir à
M. CHEVRET Pascal, M. BERRY David a donné pouvoir à Mme PACCAUD
Christine, Mme JOLY Christelle a donné pouvoir à M. ALBENQUE Christophe
Mme BONNAT Laura a donné pouvoir à Mme DEGRANGE Valérie,

Absent : M. MONTERRAT Franck

Secrétaire : M. BATAILLARD Kevin

Objet de la délibération :

COMMUNE : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2023 du budget communal, chapitre par chapitre, et en fournissant tous renseignements nécessaires.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Les prévisions de la section fonctionnement sont équilibrées en recettes et en dépenses pour une somme de **2 180 000 Euros.**

En fonction des dépenses et des recettes réalisées en 2022, les propositions sont les suivantes :

En dépenses :

- Charges à caractère général :		
* B.P. 2022	490 000.00 Euros	
* C.A. 2022	368 572.84 Euros	
* Proposition B.P. 2023		560 000.00 Euros
- Charges de personnel :		
* B.P. 2022	690 000.00 Euros	
* C.A. 2022	675 566.34 Euros	
* Proposition B.P. 2023		710 000.00 Euros
- Autres charges de gestion courante :		
* B.P. 2022	431 132.63 Euros	
* C.A. 2022	354 921.50 Euros	
* Proposition B.P. 2023		

Accusé de réception en préfecture
001-21610120632020031-02023-BF
Date de réception préfecture : 06/04/2023

- Opérations d'ordre :		
* B.P. 2022 + DM 2022	117 032.81 Euros	
* C.A. 2022	120 032.81 Euros	
* Proposition B.P. 2023		135 000.00 Euros
- Charges financières :		
* B.P. 2022	8 000.00 Euros	
* C.A. 2022	5 091.67 Euros	
* Proposition B.P. 2023		6 000.00 Euros
- Virement à la section d'investissement :		
* B.P. 2022 + DM 2022	350 204.89 Euros	
* C.A. 2022	0.00 Euros	
* Proposition B.P. 2023		265 000.00 Euros

Total des dépenses de fonctionnement : 2 180 000.00 Euros.

En recettes :

- Produit des services :		
* B.P. 2022	23 000.00 Euros	
* C.A. 2022	28 573.75 Euros	
* Proposition B.P. 2023		24 000.00 Euros
- Impôts et Taxes :		
* B.P. 2022	1 540 000.00 Euros	
* C.A. 2022	1 607 739.05 Euros	
* Proposition B.P. 2023		1 580 000.00 Euros
- Dotations et Compensations :		
* B.P. 2022	450 000.00 Euros	
* C.A. 2022	502 540.94 Euros	
* Proposition B.P. 2023		490 000.00 Euros
- Autres produits :		
* B.P. 2022	57 000.00 Euros	
* C.A. 2022	61 137.92 Euros	
* Proposition B.P. 2023		51 000.00 Euros
- Opérations d'ordre :		
* B.P. 2022 + DM 2022	16 370.33 Euros	
* C.A. 2022	16 370.33 Euros	
* Proposition B.P. 2023		0.00 Euros
- Excédent fonctionnement :		
* B.P. 2022	0.00 Euros	
* C.A. 2022	0.00 Euros	
* Proposition B.P. 2023		35 000.00 Euros

Total des recettes de fonctionnement : 2 180 000.00 Euros

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Les prévisions de la section investissement sont équilibrées en recettes et en dépenses pour une somme de **2 540 000 Euros.**

En dépenses :

PROGRAMMES	RESTE A REALISER	CREDITS NOUVEAUX	PROPOSITIONS DU MAIRE
Remboursement d'emprunt		100 000	100 000
88 – Electrification	17 500	82 500	100 000
98 – Acquisitions foncières	7 930	392 070	400 000
101 – Matériel	0	180 000	180 000
102 – Bâtiments communaux	70 200	389 800	460 000
109 – Voirie	6 200	343 800	350 000
117- Bâtiment technique	9 590	10 410	20 000
118-Aménagement Rue Janin	0	880 000	880 000
120 – Environnement	28 580	21 420	50 000
TOTAUX	140 000	2 400 000	2 540 000

En recettes :

- 2 540 000 Euros de recettes nouvelles émanant pour :
 - 657 176.83 € de virement de fonctionnement
 - 265 000.00 € de prélèvement de fonctionnement
 - 78 634.00 € de subventions et participations
 - 681 582.55 € d'excédent 2022
 - 165 494.54 € de F.C.T.V.A. (investissement de 2021)
 - 52 112.08 € de Taxe d'aménagement
 - 135 000.00 € d'amortissement des immobilisations
 - 505 000.00 € de Restes à Réaliser.

Le budget, dans sa globalité (fonctionnement et investissement) est présenté équilibré pour un montant total de **4 720 000.00 Euros.**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- PREND connaissance des propositions de recettes et de dépenses,
- PREND connaissance des restes à réaliser pour 140 000 € en dépenses et pour 505 000 € en recettes,
- APPROUVE le Budget Primitif Communal 2023, tel que présenté.

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges, le 03 avril 2023



Le Maire de REPLONGES,

Bertrand VERNOUX

Accusé de réception en préfecture
001-210103206-20230331-D222023-BF
Date de réception préfecture : 06/04/2023